



# ÊTRE DÉFENDU EST UN DROIT POUR MOI AUSSI !

CHAQUE ANNÉE, LE DÉFENSEUR DES DROITS TRAITE PLUS D'UN MILLIER DE DOSSIERS DE DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Contactez  
le défenseur des droits  
[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)  
**09 69 39 00 00**

**LE DÉFENSEUR  
DES DROITS**  
*Le droit en action*

